

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_008 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille dix huit, le six février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 6 février 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Patrick BETEILLE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Michel TREBOSC), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Hélène MALAQUIN (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 FÉVRIER 2018

N° DEL2018_008 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2018 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **359 250,00 €** dont :

59 240,00 € en fonctionnement
300 010,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- | | |
|---|-------------|
| - la redevance d'assainissement non collectif | 41 500,00 € |
| - des subventions agence de l'eau Adour – Garonne | 17 740,00 € |

Total des recettes : 59 240,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- | | |
|--|-------------|
| - les charges générales de fonctionnement du service | 7 890,00 € |
| - les charges de personnel | 35 700,00 € |
| - les autres charges de gestion courante | 1 000,00 € |
| - des charges exceptionnelles | 240,00 € |
| - la dotation aux amortissements | 4 000,00 € |
| - le virement à la section d'investissement | 10 410,00 € |

Total des dépenses : 59 240,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- | | |
|---|--------------|
| - le virement de la section de fonctionnement | 10 410,00 € |
| - l'amortissement des biens | 4 000,00 € |
| - la perception des subventions pour le compte de l'agence de l'eau | 285 600,00 € |

Total des recettes : 300 010,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- | | |
|--|--------------|
| - l'acquisition de matériels et de logiciels | 14 410,00 € |
| - le reversement à l'agence de l'eau des subventions perçues pour son compte | 285 600,00 € |

Total des dépenses : 300 010,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 16 janvier 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 5 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Madame Dominique MAS, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR, monsieur Pascal PRAGNERE

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

ADOpte le budget primitif 2018 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **359 250,00 €** dont :

59 240,00 € en fonctionnement
300 010,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 6 février 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL